



Communauté de Communes  
**Parthenay-Gâtine**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 OCTOBRE 2021**

Présents : M. PRIEUR Jean-Michel - **Président**

M. Jany PERONNET, M. Claude BEAUCHAMP, M. Alexandre MARTIN, M. Patrice BERGEON, Mme Chantal CORNUAULT-PARADIS, M. Guillaume CLEMENT, Mme Magaly PROUST, M. Emmanuel ALLARD, Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Didier VOY, M. Jérôme BACLE, M. Bernard CAQUINEAU, M. Olivier CUBAUD - **Vice-Présidents**.

Absent excusé : M. Philippe ALBERT

Secrétaire : M. Bernard CAQUINEAU

-----

**INITIATIVES DEUX-SEVRES - ADHESION 2021**

VU la délibération du Conseil Communautaire n° CCPG77-2020 du 22 juin 2020 donnant délégation au Bureau communautaire dans le cadre de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le courrier en date du 13 juillet 2021, par lequel Initiatives Deux-Sèvres a fait son appel à cotisation au titre de l'année 2021 à hauteur de 0,10 € par habitant, soit 3 738,10 € ;

VU l'avis favorable de la commission « Développement Economique Industriel et Artisanal », réunie en date du 4 octobre 2021 ;

CONSIDERANT l'importance pour les créations d'entreprise de disposer d'une plateforme d'initiatives locale permettant l'octroi de prêts d'honneur ;

CONSIDERANT que les statuts de l'association n'ont pas été modifiés et que le montant de la cotisation n'a pas évolué et s'élève toujours à 0,10 € par habitant ;

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le renouvellement de l'adhésion à l'association Initiatives Deux-Sèvres au titre de l'année 2021,
- d'approuver le versement de la cotisation 2021 d'un montant de 3 738,10 €,
- de dire que les crédits sont ouverts au budget 2021, chapitre 011-6281,
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette adhésion.

-----

Fait le 8 octobre 2021.

Le PRESIDENT ;

**Signé**

Jean-Michel PRIEUR

Affichage du : 15/10/2021  
au : 30/10/2021